

Mesure des inégalités, la statistique publique au cœur des polémiques

Jacky FAYOLLE

Je vous propose de commencer ce premier atelier. Nous allons commencer en l'absence, provisoire je l'espère, du troisième intervenant, Denis Durand.

Je suis Jacky Fayolle, directeur de l'IRES, qui travaille au service des organisations syndicales de salariés. L'IRES n'est pas dans le système statistique public, mais y est très attentif. J'ai moi-même quelques liens avec l'INSEE, qui reste ma maison-mère.

La société française souffre de ses inégalités, nul besoin de le dire. A cet égard, la statistique est un moyen de tourner le couteau dans la plaie, mais avec l'objectif d'en tirer quelques idées pour la cicatrisation. Depuis un ou deux ans, la manière dont l'appareil statistique reflète, nous rend compte de l'état et de la dynamique des inégalités en France, a donné lieu à un débat qui a pris de la vigueur. L'atelier de ce matin va permettre d'en voir plus précisément les enjeux.

Nous aurons trois intervenants. Nous allons suivre l'ordre qui est proposé, allant du particulier au plus systémique, en espérant que Denis Durand arrive à temps.

Thomas Coutrot nous présentera les idées que l'on peut tirer d'une expérience, de la tentative représentée par l'élaboration du BIP40, indicateur associatif reflétant l'évolution des inégalités, mais sans se borner à la technicité de l'outil lui-même, en cherchant à nous dire la nature du projet dans lequel s'insère cet effort.

Florence Jany-Catrice nous parlera de la thématique plus générale des indicateurs de richesse, dont la portée et l'ambition ne sont pas réductibles à la question des inégalités, mais qui permettent néanmoins de jeter un regard particulier sur la manière d'appréhender la question des inégalités.

Denis Durand devrait élargir notre propos en posant de front les questions de rapport entre le système social, producteur d'inégalités, et le système statistique, qui essaie d'en rendre compte.

Sans plus tarder, je cède la parole à Thomas Coutrot.

Le BIP40 : un aiguillon pour la statistique officielle ?

Thomas COUTROT

Le BIP40 signifie Baromètre des Inégalités et de la Pauvreté. C'est une initiative qui a été prise, il y a quelques années, par le Réseau d'Alerte sur les Inégalités.

Je vais vous présenter, vous rappeler -certains d'entre vous le connaissent déjà- ce qu'est le réseau d'alerte des inégalités, quel est son projet, quelle a été l'idée derrière le BIP40.

L'idée générale est d'interpeller le système statistique public, dont nous pensions, nous les acteurs associatifs rassemblés dans le RAI, qu'il ne rendait pas bien compte de la question des inégalités en France.

Le réseau d'alerte des inégalités est un regroupement informel -il n'y a pas de statuts associatifs déposés en préfecture- de chercheurs, de militants associatifs et de syndicalistes venant à titre personnel, militants associatifs notamment des associations de lutte contre la précarité et l'exclusion, qui cherchent depuis plusieurs années, depuis 1994 -cela remonte à l'occupation par les sans-logis de la rue du Dragon-, à réfléchir ensemble sur les enjeux, les outils, les analyses qui permettent de décrire et de comprendre l'évolution de la précarité et de l'exclusion dans notre pays.

On travaille ensemble depuis plusieurs années ; on a produit des textes, des articles dans la presse. En 1999, sur l'idée d'un journaliste Denis Robert -ce n'est pas simplement anecdotique, cela traduit l'esprit d'un projet-, nous avons commencé à réfléchir à l'élaboration d'un indicateur synthétique d'inégalité et de pauvreté. Denis Robert a décidé de le baptiser BIP40, clin d'œil ironique au CAC 40.

L'idée de départ était : quotidiennement, minute par minute, les informations nous abreuvent de l'évolution des indices boursiers, mais nous n'avons strictement rien comme informations synthétiques, accessibles au grand public, sur l'évolution des inégalités et de la pauvreté dans notre pays. Ce contraste nous est apparu choquant. Il nous a paru intéressant de remédier à cette lacune, à cette absence, donc de travailler à l'élaboration d'un indicateur alternatif.

Le point de départ est le constat que le système statistique public produit une information de plus en plus lacunaire. La dissolution du CERC par le gouvernement Balladur en 1994 a laissé un vide qui n'a pas été rempli, qui n'est pas entièrement compensé par les activités que l'INSEE a pour partie reprises. Nous n'avons plus en France d'outil décrivant de façon synthétique l'évolution de la distribution des revenus, comme le faisait le CERC à l'aide de son constat annuel sur l'évolution des revenus ; je parle bien de l'ensemble des revenus consolidés.

Que produit comme informations le système statistique sur les inégalités et la pauvreté ?

Comme information synthétique, jusqu'au développement des travaux de l'Observatoire de la pauvreté, nous avons, pour l'essentiel, l'indicateur de taux de pauvreté monétaire, calculé par l'INSEE, désespérément plat depuis le début des années 80, qui évolue entre 7 et 6,5 %, indépendamment de tous les phénomènes qui peuvent marquer l'évolution de la société.

Il est évident qu'il y a un décalage considérable entre les perceptions sociales, la façon dont la société française se représente et perçoit l'évolution de sa propre cohésion, l'évolution des inégalités en son sein, et cet indicateur produit imperturbablement par l'INSEE au cours des années, qui est désespérément plat.

Ce décalage pose problème. Nous avons essayé d'y remédier.

En avril 2002, nous avons publié dans Alternatives économiques un dossier de 6 pages, la première édition du BIP40, qui décrivait notre indicateur alternatif, composé d'une soixantaine de séries statistiques agrégées par une méthode d'agrégation que je ne vais pas détailler. Ces 60 séries statistiques décrivent l'évolution depuis une vingtaine ou une trentaine d'années -cela dépend des séries- de la pauvreté, de la précarité et des inégalités -tout cela est mélangé- dans différents domaines de la vie sociale : les revenus, l'emploi, le chômage, mais aussi le travail, les conditions de travail, le logement, la santé, la justice.

C'est donc une vision multidimensionnelle des inégalités et de la pauvreté. On ne se contente pas d'analyser les inégalités monétaires ; on essaie d'avoir des indicateurs reflétant la dimension monétaire, bien entendu, mais aussi de rassembler

des indicateurs qui décrivent l'accès ou le manque d'accès aux droits, des difficultés, des inégalités.

Parmi les indicateurs qui pèsent de façon non négligeable dans l'évolution de l'indice, vous avez les expulsions locatives pour impayé de loyer, qui ont tendance à augmenter de façon continue depuis plusieurs années, le taux d'incarcération, qui représente le taux de la population résidant en prison, qui selon nous est un indicateur de l'absence de cohésion sociale, indicateur qui n'arrête pas d'augmenter depuis une quinzaine d'années.

Je n'entre pas dans le détail. Pour les personnes intéressées, sur le site Internet BIP40.org, on a essayé de faire un effort de présentation la plus pédagogique et la plus transparente possible sur la méthode d'élaboration de l'indicateur.

La conclusion générale, quelles que soient les variantes des modes de calcul, est que l'on a assisté à une forte dégradation de la situation des inégalités et de la pauvreté dans les années 80. Dans les années 90, il y a eu des fluctuations d'ordre conjoncturel, une dégradation au début des années 90, puis une amélioration à la fin des années 90. Depuis 2001, on est dans une situation de dégradation extrêmement rapide, du même type que celle observée dans les années 80. Nous sommes repartis sur une tendance à la dégradation accélérée des inégalités et de la pauvreté dans notre pays.

Aiguillon pour le système statistique, c'est un des objectifs centraux de notre initiative.

En juillet 2004, quatre membres du réseau ont publié dans Le Monde un article mettant en cause le fait que le système statistique public, alors que le gouvernement lançait un grand plan de cohésion sociale, le plan Borloo, ne disposait pas d'indicateurs fiables permettant de mesurer l'état de la cohésion sociale dans le pays. Notamment, nous mettions en cause le taux de pauvreté (indicateur publié par l'INSEE), qui nous semblait très mal refléter son propre objet, à savoir la pauvreté monétaire, du fait des imperfections, de la très partielle prise en compte des revenus du patrimoine, dont nous savons qu'ils sont une composante croissante du revenu des ménages, évidemment pas de n'importe quels ménages.

A la suite de cet article, une réponse de Jean-Michel Charpin, directeur général de l'INSEE et de Bertrand Fragonard, directeur de l'Observatoire de la pauvreté, a contesté notre analyse, bien entendu. Une controverse s'est engagée.

Le titre de l'article de Jean-Michel Charpin et Bertrand Fragonard est très significatif de nos différences d'approche : "Qui est pauvre en

France?" C'est le titre de l'article du Monde qui répondait au nôtre. Or, ce n'est pas la question que nous posons. Certes, c'est une question intéressante, mais qui reflète typiquement un mode d'approche de la pauvreté qui exclut du regard la question des inégalités.

"Qui est pauvre en France ?" signifie que l'on focalise les outils d'observation sur le bas de la distribution des revenus ; ce sont plutôt les femmes, les familles monoparentales. D'ailleurs, on va comparer au niveau international. Vous avez un excellent numéro de Economie et Statistique sur la pauvreté, avec des comparaisons internationales. Daniel Verger, en introduction, nous explique que comparer la pauvreté au niveau international, c'est prendre le premier décile de la distribution des revenus et regarder qui sont les gens dans ce premier décile dans les différents pays.

Pour nous, ce n'est pas cela, l'analyse des inégalités et de la pauvreté. La pauvreté n'est pas une verrue sur un corps sain. La pauvreté, ce n'est pas seulement les caractéristiques du premier décile de la distribution des revenus. La pauvreté, c'est le symptôme d'un dysfonctionnement social d'ensemble, qui doit être analysé en tant que tel. On ne peut pas séparer la question de la pauvreté de la question des inégalités et du système économique et social qui aggrave de façon permanente ces inégalités.

Je ne vais pas rentrer dans la critique du système de l'économie financiarisée, de la gouvernance d'entreprise pour les seuls actionnaires, du type de fonctionnement d'ensemble que cela imprime à l'économie et à la société, mais c'est ce que nous avons en ligne de mire quand nous travaillons sur la question de la précarité, de la pauvreté et de l'exclusion.

La pauvreté non pas comme une verrue sur un corps sain, mais comme un révélateur d'un mode de fonctionnement d'ensemble de la société d'économie, c'est une approche à laquelle il est difficile d'échapper, même pour les statisticiens.

Pourquoi ?

Parce que l'indicateur de pauvreté, même l'indicateur officiel, est un indicateur de pauvreté relative. Il s'agit bien de la proportion de personnes qui disposent de moins de la moitié du revenu médian ; le revenu médian est bien un indicateur de dispersion des revenus. Si l'on parle de pauvreté absolue dans les pays du Sud, des gens qui vivent avec moins de 1 \$ par jour, c'est l'approche de la Banque mondiale. Ce n'est pas le type d'approche que nous pouvons développer dans notre pays.

On travaille nécessairement sur des concepts de pauvreté relative, qui nécessite une appréhension de l'ensemble de la distribution des revenus. On ne peut pas faire comme si la question de la pauvreté était une question purement de descriptions des populations pauvres.

Dans notre indicateur BIP40, nous avons inclus une série d'indicateurs qui reflètent, qui décrivent le fonctionnement d'ensemble de cette société, de ce système économique. Par exemple, des indicateurs sur les conditions de travail, sur les conflits du travail. Evidemment, dans une société où les conditions de travail se dégradent, où les conflits du travail deviennent de plus en plus difficiles -la courbe des grèves depuis une vingtaine d'années, contrairement à ce que l'on pourrait croire ces jours-ci, n'a cessé de baisser-, les capacités de résistance du corps social, les contre-pouvoirs ont une tendance à s'affaiblir, ce qui a favorisé l'accélération de la concentration des revenus, l'accélération de la financiarisation des revenus et des stratégies des entreprises.

Tous ces phénomènes sont liés, forment un tout assez cohérent. L'exemple du contrat première embauche est tout à fait illustratif. On ne peut pas comprendre la stratégie du gouvernement de précarisation des contrats et des situations de travail si l'on n'a pas en tête l'ensemble des contraintes économiques auxquelles ce gouvernement essaie de faire face dans le cadre de cette mondialisation libérale, maintenant considérée comme quelque chose de fatal et d'intouchable.

Nous pensons qu'il faut prendre en compte l'ensemble de ces facteurs si nous voulons diagnostiquer correctement les évolutions sur le marché du travail, sur le chômage et l'exclusion.

Les gens ne deviennent pas pauvres ni exclus parce qu'ils sont femmes, étrangers ou peu qualifiés, mais parce qu'ils sont rejetés par un système qui pose des exigences de plus en plus élevées de productivité, de compétitivité, d'employabilité, exigences qui sont dictées non pas par la modernité et la technologie, mais par des critères financiers de plus en plus exigeants, de plus en plus difficiles à atteindre, qui exigent qu'une fraction de plus en plus importante de la population soit mise à l'écart, précarisée, mise dans des situations où elle n'a plus de faculté, de capacité d'organisation et de résistance.

Nous ne demandons pas au système statistique public d'adopter cette vision du monde, ce ne serait pas raisonnable, nous demandons que soient développés des indicateurs, des outils qui permettent de rendre compte de la multidimensionnalité des facteurs, qui sont à

l'origine et qui caractérisent la situation des inégalités et de la pauvreté dans notre pays.

En février 2005, le CNIS a créé, en grande partie suite à la controverse que nous avions soulevée et avec l'appui des organisations syndicales, un groupe de travail sur le niveau de vie et les inégalités sociales, groupe de travail auquel nous participons. Le Réseau d'Alerte des Inégalités participe à ce groupe officiellement. Son but est de formuler des propositions à l'INSEE, au système statistique public, pour améliorer la connaissance et la diffusion d'indicateurs sur ces questions de niveau de vie et d'inégalité sociale.

Nous attendons beaucoup de ce groupe. Les discussions y sont intéressantes. Le groupe est ouvert, il y a un vrai débat. Sera-t-il en mesure de faire des propositions innovatrices et crédibles qui puissent être mise en œuvre dans le système statistique ? Ce n'est pas du tout gagné.

Nous constatons dans ce groupe que nous nous heurtons de façon récurrente à cette vision, que j'explicitais tout à l'heure, très restrictive de la description de la pauvreté, qui tend à écarter la question des inégalités comme une question peu pertinente et à focaliser toujours le regard sur ces 10 %, ce fameux premier décile, sans s'intéresser au reste de la société, de la distribution des revenus, au décile supérieur.

Nous pensons qu'il faut s'intéresser à l'ensemble de la distribution des revenus, des mécanismes qui produisent la précarité et les inégalités. Nous souhaitons vivement que notre action, notre lobbying puissent déboucher sur une amélioration de la façon dont le système statistique rend compte de l'évolution de la cohésion sociale dans notre pays.

Il nous semble que nous sommes face à une situation qui n'est pas normale, qui n'est pas admissible. Le système statistique public ne remplit pas ses fonctions concernant ce point précis. Des améliorations considérables pourraient être apportées à moindre frais. Je vous remercie.

Jacky FAYOLLE

Merci, Thomas, d'avoir exposé de manière très claire le point de vue, la nature et l'ambition derrière la mise en avant de cet indicateur BIP40, à qui il arrive parfois quelques déboires. Il m'est arrivé de voir dans la presse, tellement les notions courantes sont prégnantes, qu'il était rebaptisé PIB40 !

C'est une excellente transition aux propos de Florence Jany-Catrice, qui va nous parler des indicateurs de mesure de la richesse et du regard qu'ils nous permettent de jeter sur les inégalités.

Les nouveaux indicateurs de richesse

Florence JANY-CATRICE

Je vais prolonger les propos de Thomas Coutrot, en les remettant dans une vision plus générale sur un travail que nous avons réalisé avec Jean Gadrey.

La question que nous nous sommes posée est : comment construire une bonne mesure de la richesse ou du bien-être d'une société et de son progrès ?

C'est une question délicate que certains pans de la recherche économique ne se posent plus, souvent préoccupés par le fonctionnement harmonieux d'un certain nombre de modèles. Pourtant, des initiatives se multiplient, justement parce qu'elles ne se satisfont pas ou plus des indicateurs en place, notamment du fait du poids qu'ils occupent dans les débats, dans les évaluations.

Les acteurs qui les portent sont conscients ou pressentent à partir de travaux de recherche et d'expériences de terrain qu'existent des décalages croissants entre ce qu'ils envisagent comme étant une forme de progrès et les chiffres de la croissance.

Ces initiatives visent à évaluer différemment la richesse ou le progrès, en espérant le faire mieux sur la base d'indicateurs parfois synthétiques, parfois sur des batteries, souvent alternatifs au PIB. Cela conduit souvent à remettre en question la domination politique et médiatique du PIB et de la croissance économique, qui, au fil du temps, se sont construit une légitimité forte dans la représentation de ce qui fait richesse. J'avais prévu de vous faire une présentation en quatre temps. Je serai brève sur les deux premiers temps. Je passerai plus de temps sur les points 3 et 4 de cette présentation.

Notre travail réalisé avec Jean Gadrey a consisté à recenser un certain nombre d'initiatives qui se sont multipliées dans les années 90. Ces initiatives veulent faire beaucoup de choses, parfois avec un éclectisme apparent. Mais, de notre point de vue, elles ont des tentatives dans trois directions.

La première de ces directions est qu'elles tentent de tenir compte de richesses souvent oubliées dans l'indicateur classique, tel que le PIB, en particulier tenir compte du travail bénévole ou du travail domestique.

La deuxième est qu'elles souhaitent tenir compte de richesses sacrifiées, notamment en tenant compte de dimensions plus environnementales.

La troisième est qu'elles souhaitent tenir compte de critères complémentaires. Cela fait écho à ce que nous énonçait Thomas tout à l'heure, en particulier en plaidant pour une meilleure prise en compte dans ces indicateurs de la dimension de cohésion sociale ou de pauvreté.

Pour différencier tous ces travaux, nous avons utilisé de nombreux critères. Je ne vais pas revenir sur tous. Le premier d'entre eux est : quels sont les objectifs ? Est-ce de produire un indicateur synthétique ou, au contraire, de produire des bilans, des tableaux de bord multidimensionnels qui fournissent des batteries de chiffres sans objectif, sans souhaiter les agréger ?

Nous nous sommes plutôt penchés sur les indicateurs synthétiques, qui donnent souvent des résultats spectaculaires. C'est une de leurs volontés. Il nous semble que, vu le poids des médias, vu l'immédiateté dans laquelle nous nous situons en termes de communication, les valeurs résumées ont peut-être plus d'avenir. Ces initiatives reconnaissent et soulignent le caractère construit de tout indicateur, de toute production qui serait issue du système de comptabilité nationale. En même temps, ces initiatives cherchent à déstabiliser la mesure du PIB en interrogeant sa pertinence, la vraisemblance de ce que, dans les représentations collectives, ce PIB est censé refléter, en plaidant le plus rarement pour une substitution du PIB par leur initiative, le plus souvent en plaidant pour la complémentarité entre le PIB et ces mesures alternatives ou complémentaires.

Ces initiatives soulignent combien le processus de quantification des indicateurs dominants réifie les outils. Cela peut être perçu comme un paradoxe apparent, puisqu'il plaide souvent pour une extension de cette quantification, avec pour objectif de lui conférer une visibilité politique, sociale, que n'ont pas toujours les analyses qualitatives ni les batteries d'indicateurs.

L'extension de la quantification derrière certaines initiatives s'appuie inévitablement sur un système national ou international de statistique, quelles que soient les insuffisances en matière de disponibilité ou de qualité d'information.

Etant dans un atelier sur les mesures des inégalités, peut-être était-il judicieux, dans cette jungle d'initiatives, de me concentrer sur certaines d'entre elles, particulièrement celles qui essaient de tenir compte de ces inégalités.

Celles que nous avons recensées qui tiennent compte des inégalités sont de deux ordres :

- des indicateurs dits de développement humain et social, qui se concentrent en partie non négligeable sur ces questions, voire qui les mettent au cœur de leur indicateur synthétique ; c'est le cas du BIP40, je n'y reviendrai que très peu. ;

- les demandes politiques institutionnelles qui conduisent à s'intéresser à ces travaux sont souvent liées à des stratégies de développement durable. Quand on traite du développement durable, évidemment cela ne concerne pas seulement les données, les indicateurs d'inégalité, mais ils y jouent un rôle non négligeable. Je m'intéresserai donc à des travaux qui tentent de réconcilier trois dimensions que l'on considère comme étant les trois piliers du développement durable : la dimension économique, sociale et environnementale, notamment l'indicateur de bien-être économique de Osger et Sharpe.

L'indice de santé sociale de Miringoff est un indicateur mis au point aux Etats-Unis dans les années 90, qui avait pour objectif de rivaliser avec le rapport présidentiel annuel qui émane du Conseil économique américain, qui se focalise quasi exclusivement sur les questions économiques et financières. Cette initiative avait été générée par un groupe de travail sur les indicateurs sociaux, qui comprenait des chercheurs, des représentants d'instituts de recherche, des fondations, des médias, des organisations non gouvernementales, souvent territoriales.

Leur intuition a donc été de concurrencer le PIB sur ses propres termes méthodologiques en construisant un indicateur synthétique, un résumé qui tenait compte de diverses mesures des questions sociales qui, aux yeux du groupe de travail, constituait ou semblait constituer les grands problèmes sociaux contemporains américains de l'époque. La comparaison en tendance avec le PIB, puisque c'était une mesure synthétique, base méthodologique assez proche de ce que fait le BIP40, devenait en apparence simple à réaliser.

Cet indicateur, dont je vous ai projeté un des résultats que les Miringoff ont publiés, a des limites techniques, notamment en matière de lecture comparée des données entre le PIB par tête et cet indicateur. Il offre aussi un certain nombre d'intérêts, notamment parce que, outre cet indicateur de santé sociale, leurs promoteurs publient un énorme rapport, comparable au rapport du développement humain du PNUD, de façon annuelle. Ils mettent l'accent sur un certain nombre de difficultés sociales de ce pays.

Evidemment, l'idée de recourir à un indicateur de santé sociale exactement identique en France n'aurait que peu d'intérêt, puisque chaque société a sa propre perception des enjeux socio-économiques en cours. Les grands problèmes sociaux contemporains français de 2004 n'ont pas grand-chose à voir ou pas tout à fait à voir avec les grands problèmes sociaux contemporains américains des années 90. En France, les enjeux sont ailleurs, probablement autour de l'idée d'une meilleure estimation des inégalités et de la pauvreté. C'est ce que propose de faire le RAI et l'indicateur du BIP40.

Deuxième type d'initiative : l'indicateur de bien-être économique de chercheurs canadiens, Osgerg et Sharpe, indicateur hybride qui tente de réconcilier un certain nombre de méthodes d'agrégation différentes.

L'intérêt est que leur indicateur gagne en connaissance ou en légitimité. Les auteurs sont conviés régulièrement à des sessions de l'association de comptabilité nationale. Les travaux de Osgerg et Sharpe sont cités par l'OCDE dans sa récente recension des indicateurs alternatifs.

Il est particulièrement soigné sur le plan méthodologique, transparent dans sa méthodologie, ce qui n'est pas sans lien avec les usages possibles dans le débat public.

Il possède de nombreux intérêts, parmi lesquels ceux de tenir compte, outre de la dimension économique, de deux dimensions qui viennent compléter ou éclairer autrement ce qui fait progrès en terme économique, ce qui permet de mieux mesurer le bien-être économique d'une société :

1 - la dimension de l'égalité économique, mesurée à l'aune de la répartition des revenus, de la pauvreté, des inégalités.

2 - la dimension de la sécurité ou de l'insécurité économique, ce qui n'est pas sans intérêt à l'aune de l'actualité.

Je ne vais pas rentrer dans le détail de la construction de l'indicateur, qui repose sur une méthodologie assez simple à comprendre, mais qui nécessite un arbitraire en matière du poids donné à chacune de ces dimensions. L'intérêt de ce travail est que ces pondérations sont considérées comme ouvertes au débat public et au débat politique. D'ailleurs, ils recommandent que des débats émanent autour de ces quatre dimensions. Je vais faire deux remarques sur cet indicateur de bien-être économique pour faire le lien avec ce colloque et l'atelier.

La construction qu'ils ont proposée de ce travail est faite sur la base de statistiques publiques existantes. Le taux de pauvreté ou l'intensité de la pauvreté telle qu'ils la récoltent sont les données qui existent, disponibles soit par des statistiques nationales, soit par le biais d'organisations internationales.

Une tentative d'application très récente de l'indicateur de bien-être économique au cas français montre que la fréquence et la qualité des données sociales sont nettement moindres que les deux dimensions qui concernent les données purement économiques. Nous ne serons pas surpris. Néanmoins, la tentative d'essai de construction d'un indicateur de bien-être économique au cas de la France a été réalisée.

La question des acteurs.

Notre travail n'était qu'une réponse à une interrogation légitime qui montait, qui monte toujours. Que se passe-t-il ailleurs ou chez nous ? Au moment de notre travail, nous avons observé une extrême pauvreté des initiatives en France. Les initiatives d'indicateurs alternatifs recensées étaient anglo-saxonnes pour la plupart, notamment canadiennes, BIP40 mis à part.

Comment font-ils ailleurs pour souligner combien notre thermomètre tourne parfois fou ?

Ces initiatives de mesures alternatives sont-elles des effets de mode ? Quelle pérennité peut-on escompter ? Je voudrais formuler deux hypothèses par rapport aux initiatives que nous avons répertoriées.

Premièrement, la question de la légitimité scientifique, de la validité d'un indicateur proportionnelle à sa longévité. L'affirmation selon laquelle la légitimité serait proportionnelle à la longévité ne donnerait pas le sens de la causalité. Elle insiste sur le fait que plus un indicateur dure, plus il semble acquérir une sorte de validité, voire à terme obtenir le statut de réifié. Cette question de la durée est en opposition assez radicale avec le "court-termisme" de nos gouvernants, avec l'idée qu'il faut pouvoir mobiliser rapidement des mesures pour agir, ce qui conduit à une multiplicité d'enquêtes, à des travaux très ponctuels, sans réel souci de longévité ou de suivi.

Un travail réalisé par Claude Poulain montre que, sur la dernière décennie, c'est la progression des enquêtes uniques, à périodicité inconnue, ce qui rime souvent avec unicité, qui est spectaculaire, ce qui pose un vrai problème pour les représentations du progrès qui, techniquement, nécessitent souvent des séries longues pour produire du sens. Qui sont les

acteurs sociaux qui plaident pour des mesures de nouvelles richesses ou qui plaident pour des mesures nouvelles de ces richesses, qui proposent des mesures alternatives ?

La plupart des indicateurs qui existent dans le monde sont produits par des collectifs, qui associent de façon assez astucieuse des associations, des ONG, des chercheurs, des statisticiens, le plus souvent, quasiment exclusivement, en dehors des institutions de statistique publique, bien qu'ils s'appuient sur des données existantes. Il existe pourtant des exceptions. Dans certains pays, en particulier au Canada, via les travaux de Messenger, on a repéré des initiatives qui articulent de façon conjointe et quasi formelle l'initiative d'une mesure alternative. Ici, c'était l'IBE et le STATCAN.

On a vu émerger des mesures synthétiques du côté d'institutions internationales, dont le PNUD et, plus récemment, la Banque mondiale. En France, les statisticiens publics sont assez réticents à l'idée d'être à l'origine et de publier des indicateurs synthétiques comme ceux du PNUD. Nous ne sommes pas gênés par le fait que de grandes associations, des ONG, des chercheurs soient à l'initiative d'innovations dans ce domaine. La vitalité des mouvements alternatifs fait partie du renouvellement actuel des pratiques politiques. C'est un gage de vitalité de ces alternatives que d'être portées par leurs promoteurs et non par des experts extérieurs.

Cela peut-il se faire dans le cadre de la statistique publique ? Est-ce souhaitable ? Je ne le sais pas. La voie du partenariat souple pourrait être intéressante. Dans tous les cas, la statistique publique demeurera un maillon important dans la chaîne de production d'indicateurs alternatifs.

Jacky FAYOLLE

Je vous remercie. Entre ce propos et la question générale des indicateurs d'inégalité et de pauvreté, un point commun essentiel qu'a évoqué Thomas est celui de la multidimensionnalité de ces phénomènes dans les deux cas, qui est une partie de la question posée au système statistique public.

Inégalités, indice des prix : acteurs sociaux et débats scientifiques

Denis DURAND

Je suis doublement intimidé en prenant la parole. D'abord parce que, d'une façon très mal élevée, je suis arrivé en retard, je vous prie de m'en

excuser ; ensuite, parce que la nature de mon exposé est très différente de celle des exposés qui m'ont précédé, n'ayant pas les compétences scientifiques des orateurs précédents et d'une bonne partie des participants à la réunion.

Je me propose d'essayer de transmettre une expérience : comment le mouvement syndical peut intervenir dans les questions concernant la mesure statistique des inégalités. J'en ai tiré quelques conclusions générales, depuis quelques années que je représente la CGT au bureau du Conseil national de l'information statistique.

Sur les événements, effectivement cette question des inégalités fait l'objet d'un débat public très animé. On se souvient des échanges d'articles dans Le Monde entre les auteurs du BIP40 et le directeur général de l'INSEE, il y a maintenant un peu moins de 2 ans. D'un côté, il y avait une critique vive des insuffisances du système statistique public du côté d'un groupe de chercheurs et d'experts et, de l'autre côté, une réaction extrêmement vive des représentants de l'administration statistique, avec manifestement une difficulté d'ouvrir un dialogue sur ces questions.

Nous-mêmes, à la CGT, avons été amenés à intervenir dans la presse, dans un contexte qui faisait suite à des mises en cause du système statistique public, notamment au moment de la polémique lancée par Michel-Edouard Leclerc sur la mesure du pouvoir d'achat.

Ce débat sur les inégalités continue. On voit bien la tension qui continue d'entourer la publication d'un chiffre comme le taux de pauvreté en France.

Il nous a semblé important de rappeler qu'il y a un lien entre toutes ces préoccupations. Mesurer les inégalités suppose, entre autres choses, de mesurer les revenus, mais aussi le pouvoir d'achat, ce qui suppose une bonne connaissance de l'évolution des prix. En même temps, on sait bien que les instruments monétaires de mesure des inégalités ne disent pas tout. Je ne me permettrai pas de commenter davantage les propos qui ont été tenus il y a un instant.

A l'occasion de ces débats relativement intenses, on a pu constater qu'il était utile de rappeler l'importance de l'existence du système statistique public, avec les garanties de qualité et de rigueur qu'il peut apporter. Cela a été l'occasion de montrer l'utilité d'une instance comme le CNIS, où ces débats ont été posés. Les représentants syndicaux y ont contribué. En assemblée plénière du CNIS, un débat sur la mesure de l'inégalité et de la pauvreté a été organisé,

unanimement considéré comme une occasion très intéressante d'échanger des points de vue. Sur notre proposition, un groupe de travail a été constitué sur cette question dans le cadre du CNIS.

Je voudrais dire un mot sur l'idée qui m'est apparue que le point de vue syndical avait une légitimité à s'exprimer dans ce contexte.

Ce qui m'en convainc, ce sont, entre autres, les discussions qui ont entouré la définition du mandat du groupe de travail présidé par Jacques Freyssinet, qui est chargé et en train en ce moment d'étudier les besoins statistiques en matière de mesure des inégalités et de la pauvreté. Les deux aspects font partie de son mandat.

Le débat, m'a-t-il semblé, s'est noué pour une part importante autour d'une question : fallait-il donner la priorité pour des raisons pédagogiques à la définition d'un ensemble restreint d'indicateurs utilisés pour parler au public et donner des indications claires sans rentrer dans de longues explications ? Ou fallait-il privilégier une approche large de la question, en ouvrant la possibilité de favoriser la constitution d'indicateurs très variés ?

J'ai cru comprendre, d'après le développement des travaux de ce groupe, que le parti pris était de viser les deux, tout en cherchant à définir des priorités. C'est légitime. A la CGT, nous avons un point de vue. Il y a une double nécessité : la nécessité de prendre en compte la multiplicité des dimensions qui constituent des phénomènes comme les inégalités sociales, comme la pauvreté, et le besoin, du fait même de cette multiplicité, d'un fil conducteur pour les interpréter. La définition de la science est de remplacer du visible compliqué par de l'invisible simple.

Il nous semble possible de trouver ce fil conducteur. Nous avons assez fortement exprimé l'idée, dans les débats au CNIS et dans le groupe de travail, que les inégalités sociales résultent du fonctionnement d'ensemble de la machine sociale. Par exemple, en particulier, la pauvreté est impossible à comprendre si l'on ne s'intéresse pas en même temps à la richesse. Il y a une cohérence d'ensemble du fonctionnement du système.

Je mentionne une idée très rarement commentée. J'ai toujours été fasciné de voir que le déplacement de la valeur ajoutée en France, le partage de la valeur ajoutée au détriment des salaires au cours des années 90, entre 1983 et 1990, correspond très exactement à la phase de

libéralisation du système financier, qui a permis un bouleversement important du fonctionnement économique et dans la répartition des revenus. Nous voyons là l'indice de phénomènes systémiques qui jouent assez profondément dans le fonctionnement de la société.

Si l'on veut en tirer des conséquences pour la connaissance statistique, cela veut bien dire que, en matière de travaux statistiques, bien connaître les inégalités suppose de s'intéresser aux phénomènes de pauvreté, mais aussi de ce qui est encore moins bien connu par le système statistique aujourd'hui, à savoir par exemple la connaissance des revenus non salariaux ou des patrimoines.

L'INSEE a commencé à faire des efforts dans ce sens, un peu sous la pression sociale. C'est plutôt un signe de bonne santé de l'ensemble du système sur ce plan.

Dernière remarque sur cette expérience, de cette vision des inégalités comme un phénomène systémique, nous avons tiré l'idée qu'il était intéressant de donner une nouvelle vie à des demandes anciennes concernant, par exemple, l'approche sociale à travers les catégories socioprofessionnelles, la constitution de comptes sociaux, qui pour l'instant n'a pas beaucoup de suite dans la pratique.

Il m'a semblé que, de façon plus générale que ce que j'ai pu voir de près dans les dernières années, cette question des inégalités et de la connaissance statistique des inégalités dans nos sociétés est en train de devenir un sujet de plus en plus chaud. Mais pas seulement en France. J'ai été frappé de voir qu'une pétition circulait aux Etats-Unis pour protester contre la suppression d'une enquête sur les ménages, qui participe au programme de soutien aux ménages pauvres. Nous avons le sentiment que c'est une question posée dans nos sociétés, dans nos systèmes, de façon assez générale.

Une autre expérience m'en a convaincu. Dans une sphère différente du CNIS, tout récemment, au Conseil économique et social, la question s'est posée de rénover un tableau de bord statistique qui servait de support aux rapports de conjoncture périodiques faits par le CES. Un projet a été élaboré dans le cadre d'un consensus entre les différents partenaires qui y participent. Je pensais que c'était quelque chose qui n'allait pas poser beaucoup de problèmes. Quand il a été question de publier dans le public les résultats de ce travail sous forme de quelques dizaines de tableaux et graphiques, cela a été une

levée de boucliers du MEDEF et d'autres forces représentées au CES, de façon très surprenante.

Pourquoi ?

Probablement parce que, dans ce tableau de bord statistique, on avait fait figurer un graphique avec le BIP40 et quelques autres statistiques qui pouvaient ne pas être complètement en phase avec le discours que tient le patronat sur l'évolution de la société française.

On a réussi, puisque le document est en ligne sur le site web du CES. Les débats vont continuer pour le prochain rapport de conjoncture du CES.

Il y a vraiment des enjeux considérables. Si nous les sous-estimions du côté du monde syndical, les derniers événements nous ont convaincus que, dans le camp patronal, ces enjeux sont loin d'être sous-estimés. Des moyens importants sont déployés pour imposer un point de vue.

Je voudrais terminer en insistant sur l'idée que, dès l'instant où ces questions sont débattues, où une place est faite pour qu'elles le soient, c'est utile. Si le CNIS n'existait pas, il faudrait l'inventer. Evidemment, cela fonctionne de façon très compliquée, puisqu'il y a un jeu complexe entre les différentes forces sociales, entre le pouvoir politique, l'INSEE, qui joue un rôle compliqué, puisqu'il s'agit d'être l'administration et de défendre l'indépendance de l'administration par rapport aux pressions qui peuvent s'exercer.

C'est assez stimulant comme situation. Cela rencontre un certain nombre de limites. On sent bien que le CNIS est soumis -ce n'est pas le sujet de la conférence ce matin- à des pressions gouvernementales fortes, comme l'ensemble du système statistique, qui peuvent mettre en cause son utilité. Dans ce cadre, le rôle des syndicats est utile. On se considère comme les sales gosses. On ne connaît rien, on a des demandes, des idées, on contribue, avec d'autres, à exprimer une pression sociale, au bon sens du terme, sur le système statistique.

Il manque dans ce genre d'instance d'autres types de représentation de la société. Les associations y sont mal représentées actuellement.

Une des limites de ce genre de débat, c'est que ce qui se passe au CNIS n'est pas forcément connu de la grande masse de la population. Sa notoriété est limitée. C'est ce qui fait l'intérêt d'une initiative comme celle d'aujourd'hui. Elle peut contribuer très utilement à élargir l'intérêt du

public pour les questions posées à l'ordre du jour de cette réunion d'aujourd'hui.

Jacky FAYOLLE

Merci, Denis, pour ta brièveté. Je me permets quelques mots d'introduction au débat, pour vous laisser très vite ensuite la parole.

Le système conjoint de mesure des inégalités et de la pauvreté aujourd'hui est doublement insatisfaisant : par rapport aux perceptions sociales et par rapport aux politiques publiques, aux besoins des politiques publiques, en termes d'élaboration et d'évaluation de ces politiques.

Quand on cherche à comprendre pourquoi il est insatisfaisant, sans revenir sur tout ce qui a été dit, se posent des problèmes de plusieurs ordres. Pour arriver à démêler les fils, il est important de voir l'interférence de ces problèmes.

Il existe un problème majeur de choix ou d'impulsion politique. Sommes-nous dans une société où les instances politiques prennent au sérieux la question des inégalités ? La réalité joue un rôle de rappel de ce point de vue. Ce n'est pas encore suffisamment le cas.

Il est paradoxal de voir que, au Royaume-Uni, pays libéral où les instances politiques sont conscientes du degré explosif que peuvent prendre les inégalités, elles impulsent avec beaucoup plus de force qu'en France l'établissement d'un programme statistique qui essaie de mesurer le plus sérieusement le degré et la dynamique des inégalités. A cet égard, il faut regarder ce qui se passe ailleurs.

Deuxième ordre de problème : les choix stratégiques d'organisation du système statistique, justement parce que c'est un système où il faut faire des choix sur la trajectoire qu'il prend, le type d'instruments qu'il va privilégier. La nécessité de ces choix met à l'épreuve, dès lors que ces choix sont concertés, par exemple au sein du CNIS, des logiques professionnelles, y compris des statisticiens publics en tant que personnes, ou la légitimité de leur compétence. En même temps, elles peuvent être facteurs de protection, de résistance par rapport à des incitations externes, par exemple celles des sales gosses syndicaux. Il suffit de fréquenter les groupes de travail du CNIS pour voir que les bons professionnels peuvent être méfiants par rapport aux incitations ou suggestions qui leur sont faites, mais pas parce qu'ils sont des adversaires des syndicats ou du patronat.

Le dernier ordre de problèmes est un problème de culture statistique. En France, on sait que la comptabilité nationale a ses lettres de noblesse depuis longtemps. J'aime bien la comptabilité

nationale, je m'en sers presque quotidiennement. Je dis cela pour me prémunir s'il y a des comptes nationaux dans la salle ! Mais on sait aussi que la comptabilité nationale préfère par nature l'homogène et le "monétarisable" et qu'elle n'est pas très à l'aise pour informer sur les nouvelles hétérogénéités.

De fait, nous avons une culture statistique héritée de notre passé, où les inégalités n'ont pas été jusqu'à présent un sujet aussi digne d'attention systématique que les grands agrégats. Dans une société éclatée, cela fait problème.

Voilà quelques idées supplémentaires pour notre discussion. La parole est maintenant à la salle. Je propose qu'il y ait des interventions et des questions, qu'à un moment donné on revienne aux réactions, à ces questions et à ces interventions des orateurs de la table ronde.

Débat avec la salle

Frédéric BOCCARA

J'ai deux remarques à faire et une question à poser.

Ma première remarque porte sur l'aspect multidimensionnel. Il va de soi qu'il faut arriver à avoir une approche synthétique des inégalités. Je suis d'accord. Sur d'autres domaines, j'ai insisté sur le besoin d'indicateurs synthétiques face à la présence d'indicateurs synthétiques qui occupent le champ. Dans l'aspect multidimensionnel, pas trop varié, un indicateur avec cinq dimensions qui évoluent différemment -elles se réduisent d'un côté, les inégalités augmentent d'un autre côté- peut être nécessaire, très utile pour focaliser l'attention sur ce qui se passe, qu'un indicateur synthétique va écraser et masquer. On ne peut pas aller si vite sur ce débat qui me semble décisif.

Les différents intervenants ont insisté sur le fait que la pauvreté est un processus d'ensemble, avec des interdépendances de tous les côtés. Il y a une génération des inégalités. Il y a les biais profonds consistant à prendre des catégories et pas les personnes. Les personnes qui circulent d'un bout à l'autre sans qu'on les voie... Cela renvoie aux instruments de mesure. La direction de l'INSEE, à présent, a en tête un grand projet EDP++ (échantillon démographique permanent) pour voir la continuité de ce qui arrive aux personnes. Je ne sais pas quoi en penser, même si je suis toujours méfiant face à des grands projets technocratiques, compte tenu de ce qu'est l'INSEE aujourd'hui.

Un des arguments avancés, qu'il faut prendre au sérieux, consiste à dire que, si l'on regarde l'évolution des salaires moyens, cela veut dire une chose ; si l'on regarde l'évolution de ce que touche quelqu'un sur 12 mois, prenant en compte le fait qu'un certain nombre ne touche un salaire que pendant 8 ou 7 mois, on voit une baisse assez forte des salaires ou des revenus. Il y a donc quelque chose de très fort à prendre, qui dépasse les catégories, même si je suis très sensible au fait que la question des catégories sociales doit remonter.

Ma seconde remarque porte sur le patrimoine. Cela nous oblige à faire tomber l'étanchéité entre les entreprises et les personnes physiques. Les catégories très riches, qui s'opposent au premier décile, ont le choix entre gérer et accumuler leur patrimoine dans l'entreprise, leur revenu financier dans l'entreprise, les dividendes accumulés dans l'entreprise, ou les toucher. Une statistique, des indicateurs qui ne focaliseraient que sur ce qui arrive in fine à ce que la statistique appelle les "personnes physiques", obscurcirait profondément le débat.

Ma question est la suivante. On parle des inégalités comme un résultat. Mais il y a aussi l'effet des inégalités sur la société, sur l'économie. On est en plein dans le débat social. Dans quelle mesure la sécurité, par exemple pour le travail, peut-elle être facteur d'efficacité ? Dans quelle mesure la culture, donc le recul des inégalités culturelles, peut-elle être un facteur d'efficacité, de développement ? C'est très important, y compris dans la mesure et pour faire évoluer la réflexion sur ce qu'il faut mesurer, ce qu'il est important de mesurer.

Un Intervenant

Je reprendrai la première partie de l'intervention précédente concernant l'indicateur synthétique. On a plusieurs manières d'évaluer l'inégalité, des indicateurs nombreux, variés -c'est ce qui a été présenté dans le cadre du groupe du CNIS-, des indicateurs plus restreints -c'est ce qui existe, qui a été proposé par l'Observatoire de la pauvreté- ou un indicateur synthétique.

Le thème aujourd'hui est : statistique et démocratie. La question d'un indicateur synthétique a pour intérêt d'être parlant, de rivaliser avec des indicateurs présentés par ailleurs. La démocratie passe-t-elle mieux par un indicateur synthétique qui peut aplatir certaines données ou par la présentation d'un nombre réduit d'indicateurs, qui peuvent être plus parlants du point de vue de la dimension multiple que peut avoir l'inégalité ou la pauvreté ?

Jean Luc HELLER

Une question pour la salle ou la tribune sur la relation à la statistique publique, qui était le titre de l'atelier, la discussion que l'on voudrait impulser. Dans la mesure où il y a production d'indicateurs synthétiques ou composites, multidimensionnalité, le choix des dimensions est quelque chose de stratégique, d'éminemment politique ou social. De même, leur pondération n'est pas qu'un problème technique ; c'est aussi la conséquence d'une vision, de l'importance de telle ou telle dimension.

Ma question est : quelle articulation, quelle demande vis-à-vis de la statistique publique ?

Je reprends la présentation de Thomas. Sur ces 60 séries, la problématique est de dire : "J'ai 60 séries ; il m'en manque 5 ou 10, je voudrais qu'elles soient de telle qualité." L'assemblage, le choix de ces séries, leur pondération, la publication, on le fait ou, autre borne extrême, on le fait, mais on demande à ne plus avoir à le faire parce que c'est une responsabilité de la statistique publique.

C'est la palette du choix qui nous a été présentée rapidement à la fin de l'intervention de Florence sur ce point. Sous quelle forme ce type de travail doit-il ou peut-il être fait ?

Le premier choix consisterait à dire que la statistique publique a la responsabilité de donner du matériau de base (60 ou 70 séries) et l'assemblage de choix ; les acteurs sociaux, selon leur besoin, leur vision de la société, les combinent, les présentent et les défendent.

L'autre choix est de dire que l'enjeu est suffisamment important, que la technicité est tout à fait liée, qu'il faut que le système statistique public s'engage, prenne la responsabilité de tel ou tel type d'indicateurs synthétiques. Entre les deux, pour poser les termes de la discussion, il y a des observatoires, des fondations, des associations, des partenariats, des conseils d'orientation, des discussions, etc.

A partir du moment où l'on a dégagé l'intérêt de ces indicateurs synthétiques et multidimensionnels, si l'on veut interpeller le système statistique public, il faut avancer sur cette discussion : que lui demande-t-on ? Est-ce un nouveau CERC ? Est-ce produire les données de base ou est-ce au niveau le plus central de prendre en charge ce genre d'indicateurs ?

Jacky FAYOLLE

Je propose une réaction des orateurs à ces interventions.

Thomas COUTROT

Au RAI, nous n'avons pas vraiment discuté sur notre revendication. Quelle est notre revendication ? C'est d'abord qu'il y ait des bonnes séries sur tous les domaines. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. Je ne parle même pas des revenus, parce que l'on n'est pas satisfait de la façon dont les revenus sont observés en France, on l'a suffisamment dit.

Dans l'éducation, la DEP a fait des innovations intéressantes au cours des dix dernières années. Dans le domaine de la santé, du sous-emploi, du logement, nous n'avons pas d'indicateurs réguliers, annuels, puisque nous travaillons sur des séries annuelles, nous permettant de décrire l'état de l'accès aux droits. On est obligé de bricoler avec des données qui reflètent très imparfaitement ce que l'on voudrait.

Dans le cadre du groupe de travail du CNIS, nous allons faire des demandes précises sur des indicateurs dont nous savons qu'ils pourraient facilement être produits, que des investissements pourraient être faits pour qu'ils soient produits à moyen terme.

Voudrait-on que l'INSEE produise un indicateur synthétique ? On n'en a pas vraiment discuté en interne, on n'a pas élaboré de revendication à cet égard. Je serais pour que l'INSEE se lance dans la production d'indicateurs synthétiques. C'est effectivement très frustrant sur le plan scientifique et technique, mais indispensable sur le plan politique.

Bien sûr, un indicateur synthétique est totalement insuffisant ; cela peut masquer de nombreux éléments plus intéressants que l'indicateur synthétique lui-même. C'est pour cela que l'on produit des indicateurs par domaine. On prend soin, lorsque l'on commente l'évolution de l'indicateur BIP40, de dire : "Attention, c'est cela qui tire à la hausse, mais cela tire à la baisse", de bien qualifier pourquoi l'indicateur évolue dans tel ou tel sens, quels sont les domaines qui pèsent, qui font que l'indicateur se dégrade, se dégrade moins vite ou s'améliore. L'indicateur BIP40 s'est amélioré de façon sensible entre 1997 et 2001, ce qui prouve qu'il n'est pas biaisé de façon systématiquement négative. Il s'est amélioré grâce à la réduction du chômage, à la réduction du temps de travail, à l'introduction de la CMU, aux réformes dans le domaine de la politique pénale.

Un indicateur synthétique est nécessaire pour interpeller l'opinion publique, pour faire passer un message dans les médias. Il pourrait être intéressant que l'INSEE se lance dans ce type de démarche. Je ne pense pas que l'on arrivera à

convaincre l'INSEE de reprendre le BIP40 tel quel. Des choix politiques sont faits dans le panier d'indicateurs qui constituent le BIP40, que l'on n'arrivera certainement pas à faire assumer par une institution officielle. On peut parler du taux d'incarcération, des expulsions d'étrangers. Nous n'avons pas la série. Cela fait longtemps que l'on essaie de l'intégrer dans l'indicateur, mais on n'arrive pas à trouver de série homogène.

Nous pensons que l'évolution des conditions de travail est une dimension importante de la dégradation de la cohésion sociale. Ce n'est pas évident de le faire reprendre par une institution publique.

Des choix politiques sont faits, qui ne sont pas nécessairement des choix consensuels. Nous sommes prêts à les défendre politiquement. On imagine bien que, dans le cadre d'une institution comme l'INSEE, ce ne sont pas des choix consensuels. On continuera, même si l'INSEE fait des progrès sensibles en la matière, à produire un indicateur qui reflète nos choix politiques.

Florence JANY-CATRICE

Je rajoute quelques compléments sur des questions qui ont été posées.

Je ne pense pas qu'il faille forcément réfuter l'indicateur synthétique sur la base du fait que les tendances s'aplanissent. Si l'on regarde l'expérience du PNUD, s'il n'y avait pas eu l'IDH, très peu de monde mettrait son nez dans les rapports du développement humain. Ce sont des produits d'appel qui sont ce qu'ils sont, qui permettent de développer le débat public, qui ensuite permettent d'attiser une forme de curiosité pour aller voir plus loin ce qui s'y passe.

Il faut plaider pour que les indicateurs synthétiques qui gagnent en légitimité aient la propriété de désagrégation, comme le BIP40. Derrière cet indicateur, il faut que soit publiée sous forme d'encarts ou de rapports une déclinaison plus systématique de l'ensemble des variables qui le composent.

Concernant le lien avec le système public, je n'ai pas de réponse. Si l'on regarde comment les initiatives ont émergé, mises à part quelques-unes de la quarantaine d'initiatives internationales recensées, la plupart ont émergé en prenant pour acquis le système national de statistique publique dans lequel elles se situaient. Autrement dit, ils ont pris les variables telles qu'elles existaient, en pointant celles qui leur semblaient les plus judicieuses à prendre en compte. Seules de rares initiatives disent : "dans

l'idéal, voilà comment cet indicateur synthétique devrait être construit. Mais, étant donné l'état de la statistique de notre pays ou de notre territoire, voilà ce que nous sommes en mesure de produire."

Je pense que les deux sont liés. C'est en lien avec la demande sociale. On sent se développer une demande sociale de la part des territoires pour le développement d'indicateurs synthétiques pour mieux mesurer le progrès sociétal de ces territoires. On s'est essayé à un exercice de faisabilité de la régionalisation du BIP40. En l'état actuel du système de la statistique publique, le taux de couverture n'excède pas 50 %.

Vu l'état de la statistique publique au niveau des régions, on ne peut pas envisager de construire un indicateur BIP40 pour une région donnée. Sur la soixantaine de variables, sans trop de mal, on a réussi à collecter 24 d'entre elles. Peut-être peut-on monter jusqu'à 30. Mais un certain nombre d'enquêtes ne sont pas prévues pour être régionalisées, sur lesquelles se sont fondés les initiateurs du BIP40, en particulier l'enquête emploi ou les prolongements sur les conditions de travail, notion importante de cet indicateur.

Denis DURAND

Sur le BIP40, on peut imaginer des initiatives nouvelles de l'INSEE en matière de constitution d'indicateurs synthétiques et le maintien de l'initiative extérieure à l'administration statistique. En soi, cela peut être une bonne chose, en ce sens qu'il est bon de stimuler le système statistique public pour l'interpeller ; c'est à mon avis une façon de le faire. De plus, la constitution d'un indice comme le BIP40 entretient avec le système de statistique public des relations multiples.

Non seulement les données viennent pour l'essentiel du système de statistique public, mais les auteurs du BIP40 sont des experts reconnus, qui ont l'onction dans leur métier de la qualité. C'est un argument important pour donner de la crédibilité à l'entreprise.

Un autre point fort a été évoqué : la possibilité pour le public de pouvoir accéder à la recette de fabrication de l'indicateur synthétique. Quand le représentant du MEDEF a essayé de "flinguer" le BIP40 au CES, il est arrivé en disant : "la dégradation récente du BIP40 est due exclusivement aux indicateurs concernant la situation pénale." C'était faux. On avait les moyens de le démontrer. Il est intéressant d'ouvrir un débat sur des bases claires.

Je reviens aux remarques de Frédéric Boccara. Il attire l'attention sur les difficultés de prise en

compte des individus dans la mesure des inégalités. Il me semble que quelque chose prend un contre-pied des traditions que l'on pouvait avoir. A la CGT, nous avons émis un avis extrêmement critique sur le projet EDP++ pour deux raisons principales :

- l'ampleur du projet tel qu'il était présenté à certains stades. Il s'agissait de constituer un panel de plusieurs millions de citoyens. A cette échelle, les problèmes de protection des données, les problèmes logistiques, les problèmes de moyens deviennent considérables. Ils peuvent induire des priorités et avoir un effet négatif sur des enquêtes qui sont, elles aussi, très utiles ;
- une certaine méfiance vis-à-vis d'une approche plus sociale à travers les parcours individuels. On peut soupçonner que, derrière cette méthodologie, il y a une vision de la société qui peut pousser jusqu'à une conception de la société dans laquelle la société n'existe pas, il n'y a que des individus. Cela peut être un réflexe de défense immunitaire au premier degré.

Dans l'expérience du mouvement social, on ressent la nécessité de regarder ce qui se passe du côté des parcours individuels. Il y a des débats intenses sur la mesure des effets du CNE. J'espère que l'on n'aura pas les mêmes débats sur les effets du CPE. Un des aspects très importants est que l'on ne peut pas mesurer de façon instantanée l'effet du CNE sur l'emploi. On est obligé de suivre les trajectoires sur plusieurs années.

Une question posée est nouvelle et mérite -à ce stade, je ne me sens pas en état d'apporter plus sur cette question- que l'on s'y intéresse lorsque l'on va perfectionner les moyens de connaître les inégalités.

Un Intervenant (Association Pénombre)

Je voudrais poser une question à Florence Jany-Catrice. Dans le débat entre défenseurs du PIB et défenseurs d'indices synthétiques alternatifs, on entend ceci : les seconds font remarquer que le PIB ne prend pas en compte certaines dimensions de richesses, notamment sociales et environnementales ; les premiers rétorquent que le PIB n'est pas fait pour cela, que c'est lui faire un faux procès.

Comment sortir de ce dialogue de sourds ?

Florence JANY-CATRICE

Je réponds très rapidement, même si cela nécessiterait de discuter longuement. Souvent, les experts comptables nationaux disent que le PIB n'est pas fait pour cela. Dans les représentations collectives et dans l'usage qui en

est fait dans les médias, la communication, mais aussi dans un certain nombre de travaux de macroéconomie, le PIB a largement outrepassé la simple mesure de ce à quoi il était dévolu au départ.

Nicole BOUEXEL

J'interviens en tant que syndicaliste. Je suis une vieille fonctionnaire de l'INSEE. Je n'ai pas fait trop de statistique ; je ne sais pas ce qu'est EDP++.

Il y a une mesure des inégalités. Thomas Coutrot a posé le problème en disant : "Si l'on mesure la pauvreté, il faut mesurer la richesse." J'attendais avec impatience l'intervention de Florence sur la mesure des richesses. Il me semble que c'est un débat central, surtout en ce moment. Ce matin, j'ai entendu que le CPE va peut-être passer à la trappe, mais que...Je n'en sais rien, je l'espère ! ...et que l'on retombait dans un conservatisme, que l'on ne pouvait plus se permettre d'avoir ce que l'on avait eu pendant les trente glorieuses.

Où est la richesse globale de la société et celle des entreprises ? Ne peut-on vraiment plus se payer des retraites, une sécurité sociale de bonne qualité, des cotisations sociales des entreprises ? C'est cette question qui est très centrale.

Un Intervenant

Je voudrais faire deux remarques techniques ponctuelles.

La première s'adresse à Thomas Coutrot sur le titre de l'article du Monde. Il ne faut pas interpréter les titres, parce que ce sont les journaux qui les choisissent, pas les auteurs. Le fait que ce soit le journal qui l'ait choisi a une signification sur qui est pauvre.

Le fait que la pauvreté monétaire ne bouge plus en France depuis quelques années est intéressant ; c'est une vraie question. Mais on n'a pas rappelé que les indicateurs sont relatifs, donc des indicateurs d'inégalité en eux-mêmes, à la différence de ce que l'on prend dans les pays pauvres, qui sont des indicateurs de pauvreté absolue. En France, comme on est plus riche, on considère que la pauvreté extrême est devenue marginale. Avec la crise, on s'aperçoit que ce n'est plus le cas, qu'il faut trouver des indicateurs plus nombreux.

Il ne faut pas oublier la responsabilité des acteurs publics dans l'information sur les sources des inégalités. On est en plein dans les débats sur les inégalités des chances depuis quelques mois, en France, avec la crise des banlieues, la nomination d'un ministre chargé de l'égalité des chances et le vote d'une loi sur l'égalité des chances. Le rôle de

la statistique publique est donc d'informer sur les facteurs d'inégalité au sens large, d'inégalité des chances en particulier.

Thomas COUTROT

La question des trajectoires individuelles doit être prise en compte ; le système statistique la prend de mieux en mieux en compte. J'ai des inquiétudes. Aujourd'hui, la réponse que fait la direction des statistiques démographiques et sociales à nos interrogations est qu'un panel (SRCB) va suivre les populations pendant dix ou quinze ans. On va poser des questions sur les problèmes de précarité et d'exclusion. Des outils vont permettre de répondre, avec un suivi d'une situation individuelle.

Participer à une enquête est déjà un signe d'intégration sociale. Participer à un panel est un signe de super-intégration sociale. Il faut répondre tous les ans, ne pas changer d'adresse ou laisser ses coordonnées. Répond-on véritablement à la demande sur les inégalités, les difficultés d'accès aux droits avec de tels outils ? J'ai de très sérieux doutes.

Florence JANY-CATRICE

Je n'avais pas le temps de présenter la quarantaine d'indicateurs de richesses. Ce n'était pas l'objet de la séance, même si le titre vous a induits en erreur.

Si l'on regarde un certain nombre de produits de ces indicateurs synthétiques, comme l'indicateur de bien-être économique, qui n'est pas un indicateur de progrès social, mais qui veut se concentrer sur la question économique, il n'est pas inintéressant de regarder ce qui se passe, bien qu'il soit entaché d'incertitudes, d'un certain nombre d'arbitraires dans son mode de collecte ou de construction, de regarder la différence de l'évolution de cet indicateur de bien-être économique entre ce qui se passe au Royaume-Uni et, sur une période semblable, en Norvège. On peut en rediscuter longuement pour savoir ce qu'il y a dessous, comment il est construit, quelles ont été les différentes variables que leurs promoteurs ont mises en avant. Cela dépassait le cadre de ce que nous souhaitions faire ce matin.

Jacky FAYOLLE

Florence pourra communiquer à tous ceux qui sont intéressés ses travaux multiples.

Je me permets une conclusion très rapide, deux idées qui me semblent ressortir de notre discussion, qu'il faudrait poursuivre :

- l'élaboration d'une batterie pertinente d'indicateurs d'inégalité et de pauvreté. L'élaboration d'une telle batterie est à

l'intersection de choix techniques et politiques. Il y a le BIP40, mais aussi les indicateurs promus par les institutions communautaires. Le choix d'une batterie d'indicateurs structure le débat social, le regard que la société porte sur les inégalités et la pauvreté. Sans chercher des consensus impossibles, il me semble qu'il peut être souhaitable, dans les instances compétentes, de chercher à voir dans quelle mesure on peut mettre sur pied une batterie pertinente d'indicateurs pour éclairer le débat social ;

- nous savons que la statistique est une industrie lourde, que les choix que nous faisons ont des implications dans ce domaine de manière prospective sur ce que produira le système statistique dans les années qui viennent. Ce genre de discussion devrait être utile pour éclairer les bons choix à faire dans ce domaine.

Plusieurs intervenants en ont parlé de manière allusive, notamment à propos de l'échantillon démographique permanent, avec les projets afférents. Il est bien que toutes les personnes compétentes et intéressées se concertent pour influencer de la manière la plus positive qui soit sur les bons choix à faire.

Je vous remercie de votre participation.